

## Prévention et gestion des comportements-problèmes

Durée : 2 jour(s) (14,00 heures)

### OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION :

Les comportements-problèmes dans la vie quotidienne des personnes concernées ont des conséquences multiples : qualité de vie dégradée, difficultés d'accéder à des soins somatiques ou psychiques ; difficultés à poursuivre la mise œuvre d'interventions éducatives. Afin d'éviter les ruptures de parcours de vie chez les personnes présentant des comportements-problèmes, qu'ils soient occasionnels ou réguliers, les établissements et services sociaux et médico-sociaux mettent à présent l'accent sur les actions de prévention. Dans ce sens, la formation vise à :

- Améliorer l'accompagnement des personnes présentant des troubles du comportement
- Appréhender les manifestations comportementales de ces personnes
- Appréhender les diverses approches psycho-éducatives pour accompagner au mieux ces personnes
- Favoriser l'adaptation des pratiques chez les professionnels
- Anticiper les situations de crise

### PUBLIC :

Professionnels des ESMS intervenant auprès des personnes en situation de handicap

### PREREQUIS :

Aucun prérequis

### CONTEXTE :

Depuis quelques années, les politiques publiques incitent les professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux à être particulièrement attentifs à la continuité des parcours, et à se montrer garants de la qualité de vie et du bien-être des personnes accompagnées.

Afin d'éviter les ruptures de parcours de vie chez les personnes présentant des comportements-problèmes, qu'ils soient occasionnels ou réguliers, ainsi que le « *désarroi* » des professionnels, les établissements et services sociaux et médico-sociaux mettent à présent l'accent sur les actions de prévention.

Les comportements-problèmes dans la vie quotidienne des personnes concernées ont des conséquences multiples : qualité de vie dégradée, difficultés d'accéder à des soins somatiques ou psychiques ; difficultés à poursuivre la mise œuvre d'interventions éducatives.

Les professionnels sont amenés à se poser des questions d'ordre éthique en lien avec l'accompagnement dans la mesure où ils sont confrontés à une situation paradoxale dans laquelle le devoir d'accompagner avec bienveillance se heurte à des difficultés relationnelles et à des situations de violence. Le décodage de ces comportements-problèmes pour les professionnels reste parfois difficile et les équipes se trouvent démunies pour proposer un accompagnement adapté.

Le principe de prévention impose, toutefois, de permettre aux équipes d'accéder à une meilleure connaissance de ces troubles (capacités d'analyse et de recul sur les situations individuelles, repérages des signes précurseurs, ...) afin de pouvoir modifier en profondeur leurs modalités d'intervention et de pouvoir répondre de façon appropriée aux besoins et aux attentes des personnes accompagnées, tout en évitant les ruptures de parcours. »

### PROGRAMME :

#### Jour 1

- De quoi parle-t-on ? Recueil des perceptions des stagiaires afin de préciser collectivement les situations de violence ciblées lors de cette formation.
- Apports théoriques à partir des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS-ANESM « Les "comportements-problèmes" au sein des établissements et services intervenant auprès des enfants et adultes en situation de handicap : prévention et réponses. »
  - Identifier, observer et analyser un comportement-problème
  - Procurer une sécurité
  - Mettre en œuvre une prévention et une intervention ciblée
  - Traiter une situation de violence
- Définition des psychotraumatismes et troubles associés pouvant aboutir à des comportements violents
  - Stress post-traumatique, syndromes (reviviscence, évitement, hyperactivité neurovégétative, dissociation) et altérations



Troubles psychiques associés (humeur, anxiété, conduites...) : signes d'alerte et conséquences possibles

- La posture de l'accompagnant

*Objectifs pédagogiques du J1 :*

- *Différencier les principaux éléments théoriques et conceptuels en lien avec le sujet des comportements-problèmes.*
- *Illustrer le « modèle écologique »*
- *Distinguer l'ensemble des facteurs : personnels, liés à l'environnement social, liés à l'organisation et au milieu de vie ou liés à l'environnement politique et économique.*

**Jour 2**

- Outils et analyse de situation
- Présentation d'outils d'analyse des facteurs de risque et des comportements violents
  - Arbre des causes
  - Analyse fonctionnelle à partir du modèle écologique
- Construction de grilles biographiques

*Objectifs pédagogiques du J2 :*

- *Utiliser les différentes compétences et les différents outils pour prévenir les comportements-problèmes et que la probabilité de survenue soit minimisée*
- *Distinguer les moyens nécessaires à mobiliser pour analyser les situations de comportements-problèmes et éviter qu'elles ne s'aggravent.*
- *Identifier les possibilités de réduire le risque de récurrence et de chronicité des comportements-problèmes.*
- *Utiliser un processus de décision pour recourir à un espace de calme-retrait*

## **MODALITES PEDAGOGIQUES :**

- Apports théoriques,
- animation de groupe,
- vidéos,
- partages d'expériences
- réveil pédagogique au début du jour 2

## **MODALITES D'EVALUATION :**

- quizz en début de formation
- analyse de situations au filtre des outils

## **MODALITES D'INSCRIPTION :**

### **Modalités d'inscription :**

Inscription en ligne obligatoire.

### **Coût de la formation :**

- Contribuant : 310 €/participant
- Non contribuant : 410 €/participant

Aucun paiement n'est demandé à l'inscription. Le règlement se fera à l'issue de la formation (ou en fin de trimestre pour les formations longues), par virement bancaire ou par chèque.

Si le nombre d'inscrits est insuffisant, le CREAI pourra proposer une autre date sur un autre lieu, voire annuler la formation au plus tard 10 jours avant la date de la session.

*Les formations inter sont organisées dans nos locaux à Châlons-en-Champagne (51), Vandoeuvre-lès-Nancy (54) ou Sélestat (67)*

*Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h*

## **COÛT DES FORMATIONS INTRA :**

*Contributeurs au CREAL : 1160€ par jour*

*Non-contributeurs au CREAL : 1450€ par jour*

*(pour un groupe de 15 personnes maximum)*

**PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>**

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ▪ ✉ [accueil@creai-grand-est.fr](mailto:accueil@creai-grand-est.fr)

Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ▪ ✉ [comm@creai-grand-est.fr](mailto:comm@creai-grand-est.fr)

**CREAI Grand Est ▪ Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité**

Siège : 5 rue de la Charrière – Cité Administrative Tirlet – Bât. 3 – 51036 Châlons-en-Champagne Cedex

Antenne Lorraine : 1 rue du Vivarais 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Antenne Alsace : 5 avenue de la Gare – Centre d'Affaires le 1840 – 67600 Sélestat

Déclaration d'activité enregistré sous le n° 215100010-51